

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 10, 2025

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:47 p.m. [ET] to study the full text of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025; and in camera, to consider the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2026 (consideration of a draft report); and in camera, to examine and report on the practice of including non-financial matters in bills implementing the provisions of budgets and economic statements (consideration of a draft report).

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to all senators and Canadians who are joining us on the sencanada.ca website. My name is Claude Carignan. I am a senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

I would now like to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Forest: Good evening and welcome. Éric Forest from the Gulf Division in Quebec.

Senator Cardozo: Good evening. Andrew Cardozo from Ontario.

[*English*]

Senator Kingston: Good evening. Joan Kingston, New Brunswick.

Senator Ross: Welcome. Krista Ross, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

The Chair: For our panel tonight, we are pleased to welcome Jasmin Guénette, Vice-President, National Affairs, and Christina Santini, Director, National Affairs, from the Canadian Federation of Independent Business. Welcome.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 10 décembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 47 (HE), pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025; et à huis clos, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (étude d'une ébauche de rapport); et à huis clos, pour examiner, afin d'en faire rapport, la pratique consistant à inclure des questions non financières dans les projets de loi exécutant les dispositions des budgets et des énoncés économiques (étude d'une ébauche de rapport).

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'aux Canadiens qui se joignent à nous sur le site sencanada.ca. Je m'appelle Claude Carignan. Je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Forest : Bonsoir et bienvenue. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

Le sénateur Cardozo : Bonjour. Andrew Cardozo, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Kingston : Bonsoir. Joan Kingston, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Ross : Bienvenue. Je suis Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Je m'appelle Jane MacAdam, et je viens de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le président : Pour notre groupe de témoins ce soir, nous sommes heureux d'accueillir Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales, et Christina Santini, directrice, Affaires nationales, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Bienvenue.

We also welcome Mr. Eli Yufest, Executive Director, and Ms. Prerna Mathews, Vice-President and Head of Exchange-Traded Funds at Mackenzie Investments, of the Canadian Exchange-Traded Fund Association. Thank you for accepting our invitation.

We will begin with short presentations of four to five minutes each. Mr. Guénette and Ms. Santini will start. They will be followed by Mr. Yufest.

Mr. Guénette, Ms. Santini, you have the floor.

Jasmin Guénette, Vice-President, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Good evening. We would like to thank the committee for this kind invitation. The Canadian Federation of Independent Business, the CFIB, represents 100,000 small business owners in all sectors of the economy and in all regions of Canada.

Our November Business Barometer shows that confidence among SME owners remains below the historical average. The main cost pressures are taxes and regulations, commercial insurance and payroll costs. Insufficient demand, and therefore low sales, remains the main factor limiting business growth.

On November 4, the government tabled its budget. In our view, the most positive measures in the 2025 budget are the reinstatement of the Accelerated Capital Cost Allowance and immediate expensing; confirmation of the increase in the cumulative capital gains exemption to \$1.25 million, retroactive to June 2024; the formalization of the non-taxable nature of the Canadian Carbon Rebate for small businesses, and the extension of the 2024 tax return deadline to access the first tranche of the rebate; and finally, the abolition of the tax on underutilized housing.

Now, here are our main concerns about this budget. No reduction in the federal tax rate has been granted for small businesses. The deduction threshold for SMEs, which has been at \$500,000 since 2009, has not been increased. The Regional Tariff Response Initiative implemented by regional economic development agencies misses its target and excludes the majority of SMEs. The \$51 billion Community Development Fund favours unionized labour, which excludes more than 95% of SMEs. Finally, the budget deficit and debt servicing costs remain too high.

My colleague will present our recommendations for improving the 2025 budget.

Nous accueillons également M. Eli Yufest, directeur général, et Mme Prerna Mathews, vice-présidente et cheffe des fonds négociés en bourse à Placements Mackenzie, de l'Association canadienne des fonds négociés en bourse, ou Canadian ETF Associations. Merci d'avoir accepté notre invitation.

Nous commencerons par une courte présentation de quatre à cinq minutes chacun. M. Guénette et Mme Santini commenceront. Ils seront suivis de M. Yufest.

Monsieur Guénette, madame Santini, la parole est à vous.

Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Bonsoir. Nous tenons à remercier le comité pour cette aimable invitation. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI, représente 100 000 propriétaires de petites entreprises dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Canada.

Notre Baromètre des affaires de novembre montre que la confiance des propriétaires de PME demeure inférieure à la moyenne historique. Les principales pressions sur les coûts sont les taxes et la réglementation, l'assurance commerciale et les charges salariales. Une demande insuffisante, donc un niveau de ventes faible, reste le principal facteur limitant la croissance des entreprises.

Le 4 novembre, le gouvernement a déposé son budget. À notre avis, voici les mesures les plus positives du budget de 2025 : le rétablissement de l'Incitatif à l'investissement accéléré et de la passation en charges immédiate; la confirmation de l'augmentation de l'exonération cumulative des gains en capital à 1,25 million \$, rétroactive à juin 2024; l'officialisation du caractère non imposable de la Remise canadienne sur le carbone pour les petites entreprises ainsi que le report de la date limite des déclarations d'impôt de 2024 pour avoir accès à la première tranche de remboursement; enfin, l'abolition de la taxe sur les logements sous-utilisés.

Maintenant, voici nos principales préoccupations concernant ce budget. Aucune réduction du taux d'imposition fédéral n'a été accordée pour les petites entreprises. Le seuil de déduction accordée aux PME, qui est à 500 000 \$ depuis 2009, n'a pas été augmenté. L'Initiative régionale de réponse tarifaire mise en œuvre par les agences de développement économique régional rate sa cible et exclut la majorité des PME. Le Fonds de développement des collectivités, qui sera doté de 51 milliards de dollars, privilégie la main-d'œuvre syndiquée, ce qui exclut plus de 95 % des PME. Enfin, le déficit budgétaire et les frais de la dette demeurent trop élevés.

Ma collègue présentera nos recommandations en vue d'améliorer le budget de 2025.

[English]

Christina Santini, Director, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Senators, even if 53% of our members support the productivity super-deduction, 42% say they don't have enough funds to take advantage of it. Only 19% say they are in a position to use it.

Budget 2025 needs to make both the accelerated capital cost allowance and immediate expensing available to all businesses in all sectors of the economy and lower taxes so that small businesses have more money to invest. The current federal small-business tax rate is 9%. It needs to be lowered and set closer to the rate provinces are applying. Reducing the small business taxes from 9% to 6% would only cost about \$2.1 billion, a lot less than most programs the government could design.

Less than 1% of SMEs have applied to the Regional Tariff Response Initiative delivered by the regional development agencies so far, and another 8% are considering applying for it, a fraction of those who paid counter tariffs.

This program needs to be completely overhauled. The funds collected through counter tariffs should be given to all impacted SMEs in all sectors of the economy. This should be done through simple tax cuts or a rebate using a mechanism similar to the carbon rebate, not through the regional development agencies.

Overall, only 25% of our members support the creation of the \$51-billion building communities fund. If government does move forward with this program, it needs to stop prioritizing union labour and treat all companies the same, unionized or not. We should say, the way in which it is designed is what they are primarily against.

Our members also want to know that the government has plans to return to an overall balanced budget. This is not included in the current budget. Small businesses face mounting costs, trade disruptions and heavy tax and regulatory burdens. They need policies that will bring back optimism, growth and overall balance and profitability. Thank you. We are looking forward to your questions.

The Chair: Thank you. Mr. Yufest?

[Traduction]

Christina Santini, directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Sénateurs, même si 53 % de nos membres sont favorables à la superdéduction à la productivité, 42 % d'entre eux disent ne pas avoir suffisamment de fonds pour en profiter. Seuls 19 % indiquent qu'ils pourront s'en prévaloir.

Le budget de 2025 doit rendre la déduction pour amortissement accéléré et la passation en charges immédiates accessibles à toutes les entreprises de tous les secteurs de l'économie et réduire les impôts afin que les petites entreprises aient plus d'argent à investir. Le taux d'imposition fédéral actuel des petites entreprises est de 9 %. Il doit être réduit pour se rapprocher du taux appliqué par les provinces. La réduction de l'impôt des petites entreprises de 9 à 6 % ne coûterait qu'environ 2,1 milliards de dollars, soit beaucoup moins que la plupart des programmes que le gouvernement pourrait concevoir.

À ce jour, moins de 1 % des petites et moyennes entreprises, ou PME, ont présenté une demande dans le cadre de l'Initiative régionale de réponse tarifaire mise en œuvre par les organismes de développement régional. Aussi, il y en a 8 % de plus qui envisagent de le faire, ce qui représente une fraction de celles qui ont payé des mesures de rétorsion tarifaires.

Ce programme doit être complètement revu. Les fonds recueillis grâce aux mesures de rétorsion tarifaires devraient être versés à toutes les PME touchées dans tous les secteurs de l'économie. Cela devrait se faire au moyen de simples réductions d'impôts ou d'un remboursement utilisant un mécanisme similaire à celui de la remise sur le carbone, et non par l'intermédiaire des organismes de développement régional.

Dans l'ensemble, seuls 25 % de nos membres soutiennent la création du Fonds pour bâtir des collectivités fortes de 51 milliards de dollars. Si le gouvernement décide de mettre en œuvre ce programme, il doit cesser de privilégier la main-d'œuvre syndiquée et traiter toutes les entreprises équitablement, qu'elles soient syndiquées ou non. Nous devons préciser que c'est principalement la manière dont ce programme est conçu qui les dérange.

Nos membres veulent également savoir si le gouvernement prévoit de revenir à un budget globalement équilibré. Cela ne figure pas dans le budget actuel. Les petites entreprises sont confrontées à une augmentation des coûts, à des perturbations commerciales et à de lourdes charges fiscales et réglementaires. Elles ont besoin de politiques qui leur redonneront confiance, qui favoriseront la croissance, l'équilibre global et la rentabilité. Je vous remercie. Nous attendons vos questions avec impatience.

Le président : Je vous remercie. Monsieur Yufest, c'est à vous.

Eli Yufest, Executive Director, Canadian ETF Association: Honourable chair, senators, thank you for the opportunity to appear before you today on behalf of the Canadian ETF Association, otherwise known as CETFA. As you may know, an exchange-traded fund, or ETF, is an investment fund that holds a basket of securities, such as stocks, bonds or commodities, and trades on an exchange throughout the day, much like a stock.

Unlike mutual funds which can only be bought or sold at the end-of-day price, ETFs offer intra-day liquidity, greater transparency and, typically, lower fees, making them a more flexible and cost-effective option for Canadian investors.

The Canadian ETF Association represents the full spectrum of Canada's ETF ecosystem, from issuers to exchanges, custodians, capital markets and service partners. Our members collectively account for 96% of the \$760 billion in ETF assets under management in Canada. ETFs are no longer a niche investment product; it is a mainstream savings vehicle and a central pillar of how middle-class Canadians build wealth, save for retirement and increasingly use their tax-advantaged accounts. In fact, more than one in five Canadians now own shares in an ETF.

While Canada created the world's first ETF 35 years ago and has consistently led in ETF innovation, we are now facing a competitive imbalance that is growing, structural and directly relevant to the issues before you today as you study the budget 2025 implementation act.

My message today is straightforward and urgent: Canada must level the competitive playing field for our own ETF ecosystem, or we will watch it erode in real time to the advantage of the United States. U.S.-listed ETFs face none of the regulatory, tax or fee burdens that Canadian-listed ETFs shoulder here at home. Today, 30% of every dollar invested by Canadians in ETFs goes to U.S.-listed products, amounting to roughly \$250 billion held outside our domestic ecosystem. These ETFs are seamlessly accessible to Canadians through domestic brokerages and trading platforms, making the capital outflow effortless. And while investor choice is important, federal policy must acknowledge that an uneven playing field weakens Canada's capital markets and erodes our long-term fiscal capacity.

Eli Yufest, directeur général, Canadian ETF Association : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous au nom de la Canadian ETF Association, également connue sous le nom de CETFA. Comme vous le savez peut-être, un fonds négocié en bourse, ou FNB, est un fonds d'investissement qui détient un panier de titres, tels que des actions, des obligations ou des matières premières, et qui se négocie en bourse tout au long de la journée, un peu comme une action.

Contrairement aux fonds communs de placement, qui ne peuvent être achetés ou vendus qu'au cours de clôture, les FNB offrent une liquidité intrajournalière, une plus grande transparence et, en général, des frais moins élevés, ce qui en fait une option plus souple et plus rentable pour les investisseurs canadiens.

L'Association canadienne des FNB représente l'ensemble de l'écosystème des FNB au Canada, des émetteurs aux bourses, en passant par les dépositaires, les marchés financiers et les partenaires de services. Nos membres représentent collectivement 96 % des 760 milliards de dollars d'actifs sous gestion des FNB au Canada. Les FNB ne sont plus un produit d'investissement de niche; ils constituent un instrument d'épargne courant et un pilier central de la manière dont les Canadiens de la classe moyenne se constituent un patrimoine, épargnent pour leur retraite et utilisent de plus en plus leurs comptes fiscalement avantageux. En fait, plus d'un Canadien sur cinq détient aujourd'hui des parts dans un FNB.

Alors que le Canada a créé le premier FNB au monde il y a 35 ans et a toujours été à la pointe de l'innovation dans ce domaine, nous sommes aujourd'hui confrontés à un déséquilibre concurrentiel croissant, structurel et directement lié aux questions qui vous occupent aujourd'hui alors que vous examinez la loi de mise en œuvre du budget de 2025.

Mon message aujourd'hui est clair et urgent : le Canada doit uniformiser les règles du jeu dans son propre écosystème de FNB, sinon nous le verrons s'éroder en temps réel au profit des États-Unis. Les FNB cotés aux États-Unis ne sont soumis à aucune des contraintes réglementaires, fiscales ou tarifaires qui pèsent sur les FNB cotés au Canada. Aujourd'hui, 30 % de chaque dollar investi par les Canadiens dans des FNB est consacré à des produits cotés aux États-Unis, ce qui représente environ 250 milliards de dollars détenus en dehors de notre écosystème national. Ces FNB sont facilement accessibles aux Canadiens par l'intermédiaire des courtiers et des plateformes de négociation nationales, ce qui facilite la sortie de capitaux. Et bien que le choix des investisseurs soit important, la politique fédérale doit reconnaître qu'une concurrence inégale affaiblit les marchés financiers canadiens et érode notre capacité fiscale à long terme.

To unpack this further, Canada's rules for domestic ETF issuers are materially heavier than U.S. requirements. These add cost, create operational drag and discourage product innovation, all while U.S. Exchange-traded funds sold into Canada face no equivalent obligations.

Issues like allocation to redeemers and the application of HST on management fees all create frictions that simply do not exist in the U.S. market. These are direct competitive disadvantages imposed by Canadian law and policy.

Let me take a moment to explain the issue of allocation to redeemers. This is, without question, the single greatest competitive disadvantage Canada faces in the ETF industry. In brief, the CRA replaced long-standing industry practices, which previously prevented double taxation, with a formulaic rule that does not work. It results in unpredictable tax outcomes for investors, including paying taxes earlier than they should. Put simply, the government has created a situation where investors who do not sell their ETFs can still receive a tax bill triggered by someone else's redemption. This stands in stark contrast to practices and outcomes in the United States.

This tax issue is just one example of the broader regulatory and cost pressures facing Canadian ETFs. Some provinces, namely British Columbia and the BC Securities Commission, have recently introduced higher fees and assessments on investment funds and dealers, costs that flow straight through to investors. Once again, U.S. ETFs face none of these provincial charges.

Finally, with over \$12 trillion in assets, U.S. ETFs enjoy natural scale advantages. That is all the more reason Canadian policy should not add hurdles that widen the gap. The ETF industry in Canada is one of the most promising globally competitive segments of our financial services sector. It supports thousands of high-quality jobs across product design, trading, research, compliance and capital markets. It supports innovation at the Toronto Stock Exchange and Cboe and across our banking and asset-management ecosystem. But without deliberate policy choices, we will witness a gradual hollowing out of this domestic expertise.

Pour approfondir cette question, les règles canadiennes applicables aux émetteurs nationaux de FNB sont nettement plus strictes que les exigences américaines. Elles entraînent des coûts supplémentaires, créent des freins opérationnels et découragent l'innovation en matière de produits, alors que les fonds négociés en bourse américains vendus au Canada ne sont soumis à aucune obligation équivalente.

Des questions telles que l'attribution aux détenteurs d'unités et l'application de la TVH sur les frais de gestion créent des frictions qui n'existent tout simplement pas sur le marché américain. Il s'agit là de désavantages concurrentiels directs imposés par la législation et la politique canadiennes.

Permettez-moi de prendre un moment pour expliquer la question de l'attribution aux détenteurs d'unités. Il s'agit sans aucun doute du plus grand désavantage concurrentiel auquel le Canada est confronté dans le secteur des FNB. En bref, l'ARC a remplacé les pratiques établies de longue date dans le secteur, qui empêchaient auparavant la double imposition, par une règle mathématique qui ne fonctionne pas. Il en résulte des conséquences fiscales imprévisibles pour les investisseurs, qui doivent notamment payer des impôts plus tôt qu'ils ne le devraient. En termes simples, le gouvernement a créé une situation dans laquelle les investisseurs qui ne vendent pas leurs FNB peuvent tout de même recevoir une facture fiscale attribuable au rachat effectué par quelqu'un d'autre. Cela contraste fortement avec les pratiques et les résultats observés aux États-Unis.

Cette question fiscale n'est qu'un exemple parmi d'autres des pressions réglementaires et financières plus larges auxquelles sont confrontés les FNB canadiens. Certaines provinces, notamment la Colombie-Britannique et la BC Securities Commission, ont récemment introduit des frais plus élevés pour les évaluations de fonds d'investissement et les courtiers, des coûts qui ont des répercussions directes sur les investisseurs. Une fois de plus, les FNB américains ne sont soumis à aucun de ces frais provinciaux.

Enfin, avec plus de 12 000 milliards de dollars d'actifs, les FNB américains bénéficient d'avantages naturels liés à leur taille. Raison de plus pour que la politique canadienne n'ajoute pas d'obstacles qui creusent l'écart. Le secteur des FNB au Canada est l'un des segments les plus prometteurs et les plus compétitifs au niveau mondial de notre secteur des services financiers. Il soutient des milliers d'emplois de haute qualité dans la conception de produits, le négoce, la recherche, la conformité et les marchés de capitaux. Il soutient l'innovation à la Bourse de Toronto et au *Chicago Board Options Exchange*, ou CBOE, ainsi que dans l'ensemble de notre écosystème bancaire et de gestion d'actifs. Mais sans choix politiques délibérés, nous assisterons à un effritement progressif de cette expertise nationale.

We are not asking for protectionism nor seeking special treatment. We are asking for fairness, coherence and a healthy basis for competitiveness, so that Canadian investors and the Canadian economy benefit from a strong domestic ETF industry.

Specifically, in our 2025 pre-budget submission, we are calling for, one, the restoration of a workable allocation-to-redeemer outcome that reflects how ETFs function and protect Canadian competitiveness; two, advance a Canadian-branded “Maple TFSA” concept that anchors Canadians’ savings in Canadian-listed products and provides incentives to invest domestically; three, the reduction of excessive regulatory layering and taxes; four, the initiation of interprovincial dialogue to avoid fragmented fee increases that penalize Canadian investors; and, five, ensuring that federal and provincial policy-makers consider cross-border competitive effects whenever introducing new taxes, fees or rules on Canadian investment products.

These are practical, achievable recommendations, and they do not require major fiscal outlays. CETFA stands ready to work with Parliament, the Department of Finance, provincial regulators, the Senate and all stakeholders to build a system that rewards innovation, supports investors and keeps Canadian capital in Canada and ensures the survival of an industry that Canada pioneered. Thank you for your time tonight, and we look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Yufest.

Senator Marshall: I will start with Mr. Yufest because I was very interested in your opening remarks. What departments do you interface with? I am wondering what the consultation process is. I am familiar with the Canadian Federation of Independent Business, but not with your organization.

Mr. Yufest: Thank you for the question. Frankly, I do not remember all the departments that we’ve engaged with over the last number of months but Finance, CRA and Treasury Board.

Senator Marshall: [Technical difficulties] — go through multiple contacts. The issue with the Canada Revenue Agency, when did that start? You made it sound like it was something very recent.

Nous ne demandons pas de protectionnisme ni de traitement spécial. Nous réclamons l’équité, la cohérence et une saine compétitivité, afin que les investisseurs canadiens et l’économie canadienne puissent bénéficier d’un robuste secteur national des FNB.

Plus précisément, dans notre mémoire prébudgétaire de 2025, nous demandons, premièrement, le rétablissement d’un résultat viable pour l’allocation aux détenteurs d’unités demandant le rachat, qui reflète le fonctionnement des FNB et protège la compétitivité canadienne. Deuxièmement, nous voulons faire la promotion d’un « compte d’épargne libre d’impôt arborant la feuille d’érable » de marque canadienne qui ancrerait l’épargne des Canadiens dans des produits cotés au Canada et les inciterait à investir au pays. Troisièmement, nous souhaitons réduire les couches excessives de réglementation et de taxes. Quatrièmement, il faut lancer un dialogue interprovincial afin d’éviter les augmentations fragmentées des frais qui pénalisent les investisseurs canadiens. Cinquièmement, il faut garantir que les décideurs politiques fédéraux et provinciaux tiennent compte des effets concurrentiels transfrontaliers lorsqu’ils introduisent de nouvelles taxes, de nouveaux frais ou de nouvelles règles sur les produits d’investissement canadiens.

Il s’agit là de recommandations pratiques et réalisables qui ne nécessitent pas de dépenses budgétaires importantes. La CETFA est prête à collaborer avec le Parlement, le ministère des Finances, les organismes de réglementation provinciaux, le Sénat et toutes les parties prenantes afin de mettre en place un système qui récompense l’innovation, soutient les investisseurs, maintient les capitaux canadiens au Canada et assure la survie d’un secteur dont le Canada a été le pionnier. Je vous remercie de votre attention ce soir, et nous attendons vos questions avec impatience.

Le président : Merci, monsieur Yufest.

La sénatrice Marshall : Je vais commencer par M. Yufest, car j’ai trouvé vos remarques liminaires très intéressantes. Avec quels ministères travaillez-vous? Je me demande comment se déroule le processus de consultation. Je connais bien la Fédération canadienne de l’entreprise indépendante, mais pas votre organisation.

M. Yufest : Je vous remercie pour cette question. Franchement, je ne me souviens pas de tous les ministères avec lesquels nous avons collaboré au cours des derniers mois, mais je peux citer le ministère des Finances, l’Agence du revenu du Canada, ou ARC, et le Conseil du Trésor.

La sénatrice Marshall : [Difficultés techniques] ... plusieurs contacts. À quel moment le problème avec l’ARC a-t-il commencé? Vous donnez l’impression que c’est très récent.

Prerna Mathews, Vice-President and Head of ETFs, Mackenzie Investments, Canadian ETF Association: Thank you for the question. In 2019, the CRA and Finance undertook a consultation and study to make changes to what a long-standing practice was on allocation to redeemers. This was as a result of one bad actor in the ETF ecosystem that was essentially using the mechanism to cleanse funds of income that should have been income. It goes back to 2019 but was enacted in 2022. Since then, the industry has seen that in action.

Senator Marshall: That's good. I wanted to ask the federation a question with regard to the carbon tax rebate. I was very interested in that. Could you give us an update on that?

Ms. Santini: Absolutely. As you may very well know, the government was a little slow in getting small businesses the rebates that they were owed. It was promised back in 2019, and cheques started rolling out in 2024 in lump sum amounts that would be largely taxable for small businesses and treated as income.

This budget bill proposes that this lump sum amount and the final payment that started going to small businesses just this past week will be considered nontaxable. That is something we've been asking for, for a long time, particularly given the initial sums were received all of a sudden and maybe not necessarily in the fiscal year when they should have been owed, and, two, because individuals and the amount that they receive are not taxable.

Senator Marshall: Is that the \$4.2-billion pocket of tax there that has to be rebated? Is that what it is?

Ms. Santini: It was \$2.5 billion from 2019 to 2024, and in the last fiscal year, 2024-25, I believe it was \$623 million.

Senator Marshall: Did you say that the cheques are starting to go out?

Ms. Santini: They have started going out, yes.

Senator Marshall: Businesses are starting to see them.

This question is for both of you. Within the budget 2025 implementation act, there is an act called the Red Tape Reduction Act. I'm sure both of your organizations would be interested in reducing red tape. I am curious if either of you have taken a look at that part of the budget 2025 implementation act?

Prerna Mathews, vice-présidente et cheffe des FNB, Placements Mackenzie, Canadian ETF Association : Je vous remercie pour cette question. En 2019, l'ARC et le ministère des Finances ont mené une consultation et une étude afin de modifier une pratique de longue date concernant l'attribution aux détenteurs d'unités demandant le rachat. Cette décision faisait suite à la présence d'un acteur malveillant dans l'écosystème des FNB, qui utilisait essentiellement le mécanisme pour camoufler des fonds qui auraient dû être considérés comme des revenus. L'affaire remonte à 2019, mais la mesure a été mise en œuvre en 2022. Depuis, le secteur a pu constater son application.

La sénatrice Marshall : C'est bien. Je voulais poser une question aux représentants de la fédération au sujet des remises de la taxe sur le carbone. Ce sujet m'intéresse beaucoup. Pourriez-vous faire le point?

Mme Santini : Absolument. Comme vous le savez sans doute, le gouvernement a mis un certain temps à verser aux petites entreprises les remboursements qui leur étaient dus. On en avait fait la promesse en 2019, et les chèques ont commencé à être émis en 2024 sous forme de montants forfaitaires qui seraient en grande partie imposables pour les petites entreprises et traités comme des revenus.

Ce projet de loi budgétaire propose de rendre libres d'impôts ce montant forfaitaire et le paiement final qui a commencé à être versé aux petites entreprises la semaine dernière. C'est une chose que nous demandons depuis longtemps, d'autant plus que les premiers montants ont été versés de manière soudaine et pas nécessairement au cours de l'exercice financier où ils auraient dû l'être, et que les montants versés aux particuliers ne sont pas imposables.

La sénatrice Marshall : Est-ce que ce sont les 4,2 milliards de dollars de taxes qui doivent être remboursés? Est-ce bien cela?

Mme Santini : Il s'agissait de 2,5 milliards de dollars entre 2019 et 2024. Au cours du dernier exercice 2024-2025, je crois que c'était 623 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Avez-vous dit que les chèques commencent à être distribués?

Mme Santini : Oui, ils ont commencé à être envoyés.

La sénatrice Marshall : Les entreprises commencent à les recevoir.

Cette question s'adresse aux deux témoins. La Loi d'exécution du budget de 2025 englobe la Loi sur la réduction de la paperasse. Je suis sûre que vos deux organisations seraient ravies de diminuer les formalités administratives. Je me demande si l'un de vous a examiné cette partie de la Loi d'exécution du

It is Division 5, Part 5, and we have had quite a lot of comments from other witnesses on it.

Mr. Guénette: For CFIB, red-tape reduction is a very important priority of our association. Our most recent evaluation estimated that the total cost of regulation in Canada amounts to \$51 billion. Of that, close to \$18 billion is considered red tape, so regulation that can be removed without any harm to anybody.

What we are looking for in any bills that government would introduce is the introduction of the two-for-one rule, meaning that for every new regulation implemented, two would be removed.

Senator Marshall: That's not in there, but I would really appreciate it if you would take a look at that act within the budget bill and send in any comments that you may have.

Mr. Yufest, have you read that part of the budget bill?

Mr. Yufest: I haven't read that part of the bill specifically, but I can tell you, generally speaking, in the ETF world, we deal with 13 different regulators across the country. We have great relations with them. Many are quite collaborative.

In terms of the very specific red-tape regulation, I haven't looked at it, but I will.

Senator Marshall: I would very much appreciate it if both your organizations could both look at it and send any comments you have to the clerk. Once you read the bill, I think you will be interested.

[Translation]

Senator Forest: My first question is for Mr. Guénette. I would like to follow up on my colleague's comments regarding Part 2 of Bill C-15, which allows the department, under the sandbox principle, to bypass a set of regulations, with the exception of the Criminal Code. In your analysis, will this be effective? Should we consider certain guidelines to prevent abuse? Indeed, we are opening up certain areas very widely. Do you think this measure is effective?

Mr. Guénette: For us, the important thing is that the government find effective ways to reduce the paperwork imposed on SMEs. I don't know if the sandbox approach is the best one, but we must encourage the government to reduce red tape. As I mentioned earlier, what we really want is for the government to implement the two-for-one approach, meaning that every time a new rule is introduced, two rules are removed.

budget de 2025. Il s'agit de la section 5 de la partie 5, et nous avons reçu de nombreux commentaires d'autres témoins à ce sujet.

M. Guénette : Pour la FCEI, la réduction des formalités administratives est une priorité très importante. Notre dernière évaluation estime que le coût total de la réglementation au Canada s'élève à 51 milliards de dollars. Sur ce montant, près de 18 milliards de dollars sont considérés comme des formalités administratives, c'est-à-dire des réglementations qui peuvent être supprimées sans nuire à personne.

Nous aimerions que les projets de loi du gouvernement respectent la règle de deux pour un, ce qui signifie que pour chaque nouvelle réglementation mise en œuvre, deux autres doivent être supprimées.

La sénatrice Marshall : Ce n'est pas là, mais je vous serais très reconnaissante de bien vouloir examiner cette loi qui figure au projet de loi budgétaire et de nous faire part de vos commentaires.

Monsieur Yufest, avez-vous lu cette partie du projet de loi budgétaire?

M. Yufest : Je n'ai pas lu cette partie du projet de loi en particulier. Toutefois, dans le monde des FNB en général, je peux vous dire que nous traitons avec 13 organismes de réglementation différents au pays. Nous entretenons d'excellentes relations avec eux. Beaucoup sont très coopératifs.

En ce qui concerne la réglementation qui porte expressément sur la paperasse, je ne l'ai pas examinée, mais je le ferai.

La sénatrice Marshall : Je vous serais très reconnaissante si vos deux organisations pouvaient l'examiner et envoyer leurs commentaires à la greffière. Une fois que vous aurez lu le projet de loi, je pense que vous serez intéressés.

[Français]

Le sénateur Forest : Ma première question s'adresse à M. Guénette. J'aimerais poursuivre sur la lancée de ma collègue par rapport à la partie 2 du projet de loi C-15, qui permet au ministère d'être en mesure, dans le cadre du principe de bacs à sable, de passer à côté d'un ensemble de règlements, à l'exception du Code criminel. Selon votre analyse, cela sera-t-il efficace? Doit-on penser à certaines balises pour éviter les abus? En effet, on ouvre très large certaines zones. Pensez-vous que cette mesure est efficace?

M. Guénette : Pour nous, l'important, c'est que le gouvernement trouve des moyens efficaces de réduire la paperasse imposée aux PME. Je ne sais pas si l'approche des bacs à sable est la meilleure, mais on doit encourager le gouvernement à réduire la paperasse. Comme je le mentionnais précédemment, ce que l'on souhaite vraiment, c'est que le gouvernement mette en place l'approche du deux pour un,

This would reduce the level of unnecessary regulation faced by Canadian entrepreneurs. Whether this is done through the sandboxes you mention or in other ways, we want the government to be proactive in reducing regulation.

Senator Forest: Earlier, you mentioned productivity and said you were disappointed with the 2025 budget. In your opinion, it does little to help SMEs meet the productivity challenge. What could the government have done better to help them?

Mr. Guénette: It could have lowered the tax rate for SMEs. Currently, the federal tax rate for SMEs is 9%, which is very high. The province with the highest rate is Quebec, at 4%. Ontario pays 3.2%. Most Canadian provinces have a rate of around 2% for SMEs. The federal rate of 9% is far too high; if we really want to encourage entrepreneurship and SMEs in Canada, we need to leave more money in their pockets immediately. Lowering the tax rate for SMEs would achieve this goal much faster than any program the government could put in place.

Senator Forest: We need to refer to regional economic development agencies. These are not agencies that your members are used to dealing with. Do you have any comments on communication, which can be more complex? This is because development agencies are more often other types of organizations that work with regional development agencies.

Mr. Guénette: My colleague may wish to add to my response, but I would say that, in general, regional economic development agencies are slow and require a lot of paperwork from SMEs that want to interact with them. There is a program to help SMEs affected by counter-tariffs and the tariff war, which is managed by the agencies. We are very concerned about this, because it is not the right model for getting money back into their pockets quickly. We really want the government to readjust its approach as quickly as possible.

Senator Forest: The model you would like to see would be one that reduces the tax rate rather than creating an agency.

Mr. Guénette: There are several ways to return the money from counter-tariffs rather than going through the bureaucracy. The rate applicable to SMEs could be reduced, which would help them immediately. Alternatively, it could be similar to the discount model granted to SMEs for the carbon tax. This was discussed in response to a question from Senator Marshall. It is another way of quickly returning the money to SMEs.

c'est-à-dire que chaque fois qu'une nouvelle règle est introduite, deux règles sont retirées. De cette façon, on réduira le niveau de réglementation inutile auquel font face les entrepreneurs canadiens. Or, que cela se fasse dans le cadre des bacs à sable que vous mentionnez ou d'autres manières, nous voulons que le gouvernement soit proactif pour réduire la réglementation.

Le sénateur Forest : Vous avez parlé un peu plus tôt de la productivité, et vous vous êtes dit déçu du budget de 2025. Selon vous, il aide peu les PME à faire face au défi de la productivité. Qu'est-ce que le gouvernement aurait pu faire mieux pour les aider?

M. Guénette : Il aurait pu baisser le taux d'imposition des PME. Actuellement, le taux d'imposition des PME au fédéral est à 9 %, ce qui est très élevé. La province qui a le taux le plus élevé est le Québec, avec 4 %. L'Ontario paie 3,2 %. La plupart des provinces canadiennes ont un taux qui tourne autour de 2 % pour les PME. Le taux fédéral à 9 % est beaucoup trop élevé; si l'on souhaite vraiment encourager l'entrepreneuriat et les PME au Canada, il faut leur laisser plus d'argent dans leurs poches immédiatement. Le fait de baisser le taux d'imposition des PME atteindrait cet objectif beaucoup plus rapidement que n'importe quel programme que le gouvernement pourrait mettre en place.

Le sénateur Forest : Il faut se référer à des organismes de développement économique régional. Ce ne sont pas des organismes auxquels vos membres sont habitués. Avez-vous des commentaires à faire sur la communication, qui peut être plus complexe, parce que les agences de développement sont plus souvent d'autres types d'organismes qui travaillent avec les agences de développement régional?

M. Guénette : Ma collègue voudra peut-être ajouter des éléments à ma réponse, mais je dirais que de façon générale, les agences de développement économique régionales sont lentes et exigent beaucoup de paperasse de la part des PME qui veulent interagir avec elles. Il y a un programme qui permet d'aider les PME touchées par les contre-tarifs et la guerre tarifaire; il est géré par les agences. Nous sommes très inquiets de cela, parce que ce n'est pas le bon modèle pour remettre rapidement de l'argent dans leurs poches. Nous souhaitons vraiment que le gouvernement réajuste le tir le plus rapidement possible.

Le sénateur Forest : Le modèle que vous souhaiteriez voir serait celui qui consiste à réduire le taux d'imposition plutôt que de créer une agence.

M. Guénette : Il existe plusieurs façons de remettre l'argent des contre-tarifs plutôt que de passer par la bureaucratie. On peut réduire le taux applicable aux PME, ce qui les aiderait immédiatement. Sinon, ce pourrait être semblable au modèle de rabais que l'on accorde aux PME pour la taxe carbone. On en a parlé en répondant à une question de la sénatrice Marshall. C'est une autre façon de remettre les sommes rapidement aux PME.

Senator Forest: In your presentation, you said that the government has not done enough to combat youth unemployment. You are proposing an incentive to hire young people. Can you explain the measure you are proposing to this end?

Ms. Santini: Thank you very much for the question. We propose that the government create incentives aimed primarily at reducing employer contributions by giving them a break on employment insurance premiums. This measure would be an incentive to hire and create opportunities for young Canadians. Another way to create opportunities for young people would be through a well-known program, the Canada Summer Jobs wage subsidy program.

I would like to return to your previous question.

[*English*]

Awareness among business owners of government programs is very low, but one of the most well-known programs is actually Canada Summer Jobs. If you wanted to create a special wage subsidy program, if you wanted to create incentives to encourage employers to hire youth, that could be one of your better levers. Simple tax incentives, EI premium holidays and increasing the Canada Summer Jobs in terms of duration, the amounts potentially subsidized, total funds available, but also making the application year-round. Right now, the deadline for Canada Summer Jobs is on December 11. I can tell you very few small businesses are now thinking about who they will hire or whom they will need on staff come June.

Senator Cardozo: I want to pursue the question on youth unemployment. First, I want to make an observation in terms of what you were saying from CFIB. We hear most businesses say something like they need a tax reduction, and what you have costed is \$2.1 billion, and at the same time, you want the government to reduce its deficit. You realize that mathematically, there is a slight problem there. If there are going to be expenditures in some areas or a tax reduction, it has to be paid somehow.

What would you want the government to cut? Would you want them to raise tax rates on something else?

You can touch on that. It's just an observation. I find it a contradiction.

In terms of incentives for youth, as you noted, Canada Summer Jobs has a high takeup. That's good to hear. I think I heard you say that you'd like it to be year-round. I tend to agree.

Le sénateur Forest : Dans votre présentation, vous avez dit que le gouvernement n'en a pas assez fait pour lutter contre le chômage chez les jeunes. Vous proposez un incitatif pour embaucher des jeunes. Pouvez-vous nous expliquer la mesure que vous proposez à cet effet?

Mme Santini : Merci beaucoup pour la question. Nous proposons que le gouvernement crée des incitatifs visant surtout à réduire les contributions des employeurs, en leur donnant congé de versement aux primes d'assurance-emploi. Cette mesure serait un incitatif à l'embauche et à la création de possibilités pour les jeunes Canadiens. Une autre façon de créer des possibilités pour les jeunes serait au moyen d'un programme bien connu, le programme Contribution salariale d'Emplois d'été Canada.

J'aimerais revenir à votre question précédente.

[*Traduction*]

Les propriétaires d'entreprises connaissent très peu les programmes gouvernementaux, mais Emplois d'été Canada est en fait l'un des plus connus. Si vous vouliez créer un programme spécial de subventions salariales, et des incitatifs pour encourager les employeurs à embaucher des jeunes, cet outil pourrait être l'un de vos meilleurs leviers. Il faudrait de simples incitatifs fiscaux, des congés de cotisations d'assurance-emploi et une augmentation de la durée du programme Emplois d'été Canada. Il y aurait des montants potentiellement subventionnés et des fonds totaux disponibles, mais aussi la possibilité de présenter une demande tout au long de l'année. À l'heure actuelle, la date limite pour le programme Emplois d'été Canada est le 11 décembre. Je peux vous assurer que très peu de petites entreprises réfléchissent actuellement à leurs embauches et leurs besoins en personnel pour juin.

Le sénateur Cardozo : Je voudrais poursuivre sur la question du chômage chez les jeunes. Tout d'abord, je voudrais faire une remarque concernant ce que vous avez dit au sujet de la FCEI. La plupart des entreprises disent avoir besoin d'une réduction d'impôt, et vous avez estimé le coût de cette mesure à 2,1 milliards de dollars, alors que vous voulez que le gouvernement réduise son déficit. Vous vous rendez compte que, mathématiquement, il y a un léger problème. Si l'on veut augmenter les dépenses dans certains domaines ou réduire les impôts, il faut bien trouver les fonds nécessaires.

Que voudriez-vous que le gouvernement réduise? Souhaiteriez-vous qu'il augmente les taux d'imposition sur autre chose?

Vous pouvez aborder ce sujet. Ce n'est qu'une observation. Je trouve cela contradictoire.

En ce qui concerne les mesures incitatives pour les jeunes, comme vous l'avez souligné, le programme Emplois d'été Canada connaît un grand succès. C'est une bonne nouvelle. Je

The way I looked at the figures during a back-of-the-envelope calculation, what the government has announced in the budget is largely temporary youth programs for the summer, which would end up covering about 10% of the unemployed youth. We have over 350,000 youths who are unemployed, and about 100,000 of them will get 8 weeks or 16 weeks of work, which is really not much. It's kind of nothing.

What would you like to see the government do in terms of incenting businesses to hire more youth?

Ms. Santini: Absolutely. We are proposing that intake for Canada Summer Jobs be year-round.

Senator Cardozo: What does that mean?

Ms. Santini: That means that the eight weeks that you apply for could be in December or January. It doesn't necessarily need to be in June, July or through the summer months. This would provide more flexibility.

Senator Cardozo: Your belief is there are young people who are available to work year-round?

Ms. Santini: It may also include or extend opportunities to individuals who have graduated in the winter months and who are getting that first job right out of school. It provides more flexibility in that regard.

Senator Cardozo: Does eight weeks make a difference to the employee? Isn't it rather difficult for an employer to train somebody for eight weeks of work?

Ms. Santini: We do know among our membership they would like to see the number of weeks eligible increased. That doesn't necessarily mean that all employees who would be hired would be for eight weeks, but, for example, if you take a university student, they would be available from May through to September. Something that would cover the whole period would definitely be welcomed. If you take someone who is coming out of CEGEP, it might be June through the end of August. So understanding that some youth and some postings could be available for longer, and that subsidy would be welcome.

Senator Cardozo: Are there other measures that could help small businesses hire?

Ms. Santini: Absolutely. We were discussing or suggesting an EI premium holiday. If you hire an individual under a certain age, EI premiums wouldn't have to be paid for the first three or four months of that employment. Those could be simple initiatives to implement that wouldn't require a lot of administration.

crois vous avoir entendu dire que vous aimeriez qu'il soit proposé toute l'année. Je suis plutôt d'accord avec vous.

D'après mes calculs rapides, le montant que le gouvernement a annoncé dans le budget concerne principalement des programmes temporaires pour les jeunes pendant l'été, qui couvriraient environ 10 % des jeunes sans emploi. Nous avons plus de 350 000 jeunes sans emploi, et environ 100 000 d'entre eux auront 8 ou 16 semaines de travail, ce qui n'est vraiment pas beaucoup. C'est pratiquement rien.

Que souhaiteriez-vous que le gouvernement fasse pour inciter les entreprises à embaucher davantage de jeunes?

Mme Santini : Tout à fait. Nous proposons que le programme Emplois d'été Canada soit ouvert toute l'année.

Le sénateur Cardozo : Qu'est-ce que cela signifie?

Mme Santini : Ainsi, les huit semaines pourraient être en décembre ou en janvier. Il n'est pas nécessaire que ce soit en juin, en juillet ou pendant les mois d'été. Ce serait plus souple.

Le sénateur Cardozo : Vous pensez qu'il y a des jeunes qui sont disponibles pour travailler toute l'année?

Mme Santini : Cette souplesse permettrait également d'inclure les personnes qui ont obtenu leur diplôme pendant les mois d'hiver et qui veulent trouver leur premier emploi dès la fin de leurs études. Il y aurait plus de marge de manœuvre.

Le sénateur Cardozo : Est-ce que huit semaines changent la donne pour l'employé? N'est-il pas plutôt difficile pour un employeur de former quelqu'un pour huit semaines?

Mme Santini : Nos membres aimeraient que le nombre de semaines admissibles augmente. Cela ne signifie pas nécessairement que tous les employés seraient embauchés pour huit semaines. Si vous prenez l'exemple d'un étudiant universitaire, il serait disponible de mai à septembre. Une mesure qui couvrirait toute la période serait certainement la bienvenue. Si vous prenez un étudiant qui sort du CÉGEP, la durée pourrait être de juin à la fin août. Il faut donc comprendre que certains jeunes et certains postes pourraient être disponibles plus longtemps, et que cette subvention serait la bienvenue.

Le sénateur Cardozo : Y a-t-il d'autres mesures qui pourraient aider les petites entreprises à embaucher?

Mme Santini : Tout à fait. Un congé de cotisations à l'assurance-emploi a été suggéré. Lorsqu'une entreprise embaucherait une personne de moins d'un certain âge, elle n'aurait pas à cotiser à l'assurance-emploi pendant les trois ou quatre premiers mois de son emploi. Les initiatives de la sorte sont faciles à mettre en œuvre et à gérer.

Senator Cardozo: From a government point of view, is that easy enough to monitor?

Ms. Santini: The CRA would be able to audit, based on our records of employment, how long the individual is employed for and at what point EI contributions were remitted.

Senator Cardozo: If there were programs, what kind of take-up could there be in terms of numbers of young people?

Ms. Santini: That's a very interesting question. Let's say a simple EI holiday. If it's applicable, it's done at payroll and would be for any employee that qualifies. It really would be the business owner or the accountant who would be able to apply when they do their remissions.

When it comes to the Canada Summer Jobs program, there you have limited funds. Of course, if you make the duration or the periods more generous, fewer positions might end up being funded, so you have to increase the amount available as well.

Senator Cardozo: Could small businesses get the full 100% of the wage or do they get a portion of the wage from the government?

Ms. Santini: It's a portion of the wage tied to the minimum wage.

Senator Cardozo: And how much is that, 50%?

Ms. Santini: I admit I'm foggy on the details, but I do know it's linked to the minimum wage. So for those employers who offer more than the minimum wage, it wouldn't cover the full amount.

Senator Cardozo: But you would get the full minimum wage amount?

Ms. Santini: I can get back to you on that.

Senator Cardozo: Thank you.

Senator Ross: For the CFIB, I'm interested in your comments. The increase of the limit under the lifetime capital gains exemption probably caused your members to have some more confidence and comfort, but I'm wondering how they're feeling about the previous inclusion rate confusion, shall we say, where it was supposed to be and then it was deferred and now it has been cancelled. Are your members feeling confident in that cancellation? Where are they at on that?

Le sénateur Cardozo : Serait-il facile pour le gouvernement de surveiller l'application d'une telle mesure?

Mme Santini : L'ARC pourrait se servir de nos dossiers d'emploi pour vérifier depuis combien de temps la personne est employée et à quel moment l'employeur a commencé à cotiser à l'assurance-emploi.

Le sénateur Cardozo : Si des programmes étaient mis en place, combien de jeunes pourraient être embauchés?

Mme Santini : C'est une question très intéressante. Prenons l'exemple du congé aux cotisations à l'assurance-emploi. Le cas échéant, ce serait géré avec la paie pour tous les employés admissibles. Ce serait le propriétaire de l'entreprise ou le comptable qui pourrait présenter la demande au moment de faire les paiements.

En ce qui concerne le programme d'Emplois d'été Canada, les fonds sont limités. Bien entendu, si l'on prolonge la période, le nombre de postes financés risque de diminuer. Par conséquent, il faut aussi augmenter le financement.

Le sénateur Cardozo : Les petites entreprises peuvent-elles recevoir un financement équivalant à 100 % du salaire, ou le gouvernement leur verse-t-il seulement une portion du salaire?

Mme Santini : C'est une portion du salaire liée au salaire minimum.

Le sénateur Cardozo : Et à combien s'élève cette portion? Est-ce à 50 %?

Mme Santini : Les détails m'échappent, mais je sais que c'est lié au salaire minimum. Par conséquent, les employeurs qui offrent plus que le salaire minimum ne reçoivent pas un financement équivalant à 100 % du salaire.

Le sénateur Cardozo : Cependant, ils peuvent recevoir un financement équivalant à 100 % du salaire minimum, n'est-ce pas?

Mme Santini : Je peux m'informer et vous envoyer la réponse.

Le sénateur Cardozo : Je vous remercie.

La sénatrice Ross : J'aimerais avoir l'avis des gens de la FCEI. L'augmentation de l'exonération cumulative des gains en capital a probablement renforcé la confiance de vos membres. Cependant, je me demande comment ils se sentent par rapport à la confusion, disons, entourant le taux d'inclusion : la mesure annoncée a été reportée, puis annulée. Vos membres ont-ils confiance en cette annulation? Qu'en pensent-ils?

[Translation]

Mr. Guénette: We understand that the proposals put forward under the previous minister to increase the inclusion rate are no longer on the table. We are pleased that the cumulative exemption has been confirmed at \$1.5 million. We were concerned that this increase would not happen, since the inclusion rate was not increased. From this perspective, there is a certain degree of confidence. The government has clearly stated that it will not increase the inclusion rate on the capital gains tax. We have taken many steps to show how misguided this policy of increasing the inclusion rate is. We are pleased to see that the government has not moved forward with it.

Under this policy, the incentive for Canadian entrepreneurs was to reduce the capital gains inclusion rate following the exemption. This measure was abandoned in the 2025 budget. This is unfortunate, because it could have helped entrepreneurs. However, with regard to the increase in the inclusion rate, we are pleased that this measure has been completely eliminated and we do not want it to return.

[English]

Senator Ross: Thank you. In your opinion, does this fully address your call for the lower taxation of capital gains?

[Translation]

Mr. Guénette: No, not completely.

Given the difficult economic climate we find ourselves in, with the fairly low level of optimism among entrepreneurs and the tariff war with the United States, it is really important that the tax system encourages and supports entrepreneurship. We therefore need to reduce the level of taxation. As I mentioned earlier, this mainly involves the tax rate for SMEs, which is currently 9% at the federal level; this is far too high. There is also the deduction threshold for SMEs, which is currently \$500,000; this threshold needs to be raised. There is a lot of work to be done to improve the tax system in Canada for SMEs.

[English]

Senator Ross: Just to follow up on Senator Cardozo's question about Canada summer jobs, what has the CFIB's position been on the eligibility of international students for Canada summer job grants?

Ms. Santini: We haven't taken a position necessarily at the moment. We've mainly been focusing on the employer's ability to apply to the process. It can be quite onerous, so we are focusing on simplifying it, making the intake more flexible and also increasing the duration for which the amounts are available.

[Français]

M. Guénette : Nous comprenons que les projets proposés sous la ministre précédente en vue d'augmenter le taux d'inclusion ne sont plus sur la table. Nous sommes contents que l'exonération cumulative ait été confirmée à 1,5 million. Nous craignons que cette hausse ne survienne pas, puisque le taux d'inclusion n'a pas été augmenté. À ce point de vue, une certaine confiance règne. Le gouvernement a mentionné clairement qu'il n'allait pas augmenter le taux d'inclusion sur la taxe des gains en capital. Nous avons fait beaucoup de démarches pour montrer à quel point cette politique qui consiste à augmenter le taux d'inclusion était malavisée. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement n'est pas allé de l'avant.

Avec cette politique, l'incitatif aux entrepreneurs canadiens visait à diminuer le taux d'inclusion sur les gains en capital pour faire suite à l'exonération. Cette mesure a été abandonnée dans le budget de 2025. C'est bien dommage, parce que cela aurait pu aider les entrepreneurs. Toutefois, en ce qui concerne l'augmentation du taux d'inclusion, nous sommes contents que cette mesure ait été complètement éliminée et nous ne souhaitons pas qu'elle revienne.

[Traduction]

La sénatrice Ross : Merci. Selon vous, cela répond-il entièrement à votre demande de réduire le taux d'imposition des gains en capital?

[Français]

M. Guénette : Non, pas complètement.

Avec le climat économique difficile dans lequel nous nous trouvons, avec le taux d'optimisme assez bas chez les entrepreneurs et la guerre tarifaire avec les États-Unis, il est vraiment important que le régime fiscal encourage et appuie l'entrepreneuriat. Il faut donc réduire le niveau de fiscalité. Je l'ai mentionné plus tôt : cela passe principalement par le taux d'imposition des PME, qui est à 9 % au fédéral actuellement; c'est beaucoup trop élevé. Il y a aussi le seuil de déductions accordé aux PME, qui est à 500 000 \$ en ce moment; ce seuil doit être rehaussé. Il y a beaucoup de travail à faire pour améliorer la fiscalité au Canada pour les PME.

[Traduction]

La sénatrice Ross : Pour donner suite à la question du sénateur Cardozo au sujet d'Emplois d'été Canada, quelle est la position de la FCEI à l'égard de l'admissibilité des étudiants étrangers à ce programme?

Mme Santini : Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pris position par rapport à cela. Nous portons principalement notre attention à la capacité des employeurs de présenter des demandes. Le processus peut être lourd; nous travaillons donc à sa simplification, à l'assouplissement des critères et à la

Senator Ross: The Canadian Chamber of Commerce has taken a position to include international students, but the CFIB has not taken that position?

Ms. Santini: We haven't taken the question to our membership.

[Translation]

Senator Hébert: Mr. Guénette, in your introductory remarks, you mentioned the \$50 billion fund for construction. You said in your statement that, unfortunately, this will help unionized workers more, or something to that effect. I would like you to explain a little more clearly what you meant by that statement.

Mr. Guénette: As we understand it, as indicated in the 2025 budget, the government will establish the Canada Community Development Fund to build infrastructure: larger projects and smaller projects. It is written in black and white that they will give preference to unionized labour. We are concerned about this because it will exclude more than 95% of SMEs from even being eligible to contribute to building communities and participating in the Community Development Fund.

We conducted a survey of our members fairly recently: 97% of SMEs are not unionized. The government is setting up a \$51 billion fund to build roads or perhaps even libraries, but 97% of SMEs will be excluded simply because they are not unionized. This is truly discriminatory. If the government is serious about its goal of helping SMEs and ensuring that they can contribute to the country's economic success, policies like this will not get us there. In our opinion, the program should be available to all businesses, whether unionized or not, and the best should win.

Senator Hébert: Especially since the construction sector is made up of a very large majority of SMEs across the country.

Mr. Guénette: Of course. I think that in the case of very large companies, about 30% are unionized. Ninety-seven per cent of smaller companies are not. We really need to change the parameters of this program.

Senator Hébert: Unless what we meant when we talked about unions was more about companies that work with workers affiliated with the Commission de la construction du Québec, for example, or organizations like that. Perhaps this should be clarified.

prolongation de la période durant laquelle le financement est offert.

La sénatrice Ross : De son côté, la Chambre de commerce du Canada demande d'inclure les étudiants étrangers. La FCEI n'est pas du même avis?

Mme Santini : Nous n'avons pas soumis la question à nos membres.

[Français]

La sénatrice Hébert : Monsieur Guénette, dans vos remarques d'introduction, vous avez parlé du fonds de 50 milliards de dollars pour la construction. Vous avez dit dans votre énoncé que, malheureusement, cela aidera davantage les travailleurs syndiqués ou quelque chose comme cela. J'aimerais que vous nous expliquiez un peu mieux ce que vous vouliez dire par cette affirmation.

M. Guénette : Selon notre compréhension, comme on l'indique dans le budget de 2025, le gouvernement va établir le Fonds pour le développement des collectivités du Canada pour bâtir des infrastructures : de plus grands projets et de plus petits projets. C'est écrit noir sur blanc qu'ils vont privilégier la main-d'œuvre syndiquée. On s'en inquiète, parce que cela exclura plus de 95 % des PME de la simple possibilité d'être admissibles, de contribuer à bâtir les collectivités et de participer au Fonds pour le développement des collectivités.

On a fait un sondage auprès de nos membres assez récemment : 97 % des PME ne sont pas syndiquées. Le gouvernement met en place un fonds de 51 milliards de dollars pour construire des routes ou peut-être même des bibliothèques, mais on va exclure 97 % des PME simplement parce qu'elles ne sont pas syndiquées. C'est vraiment discriminatoire. Si le gouvernement est vraiment sérieux dans son objectif d'aider les PME et de faire en sorte qu'elles puissent contribuer au succès économique du pays, ce n'est pas avec des politiques comme celle-là qu'on pourra y arriver. Selon nous, il faudrait que le programme soit disponible pour toutes les entreprises, syndiquées ou non, et que le meilleur gagne.

La sénatrice Hébert : D'autant plus que le secteur de la construction est constitué à très forte majorité de PME à l'échelle du pays.

M. Guénette : Bien sûr. Je pense que dans le cas des très grandes entreprises, environ 30 % sont syndiquées. Pour les plus petites entreprises, 97 % ne le sont pas. Il faut vraiment changer les paramètres de ce programme.

La sénatrice Hébert : À moins que ce qu'on voulait dire, lorsqu'on a parlé de syndicats, concerne plutôt des entreprises qui travaillent avec des travailleurs affiliés à la Commission de la construction du Québec, par exemple, ou des organisations comme celle-là. Ce serait peut-être à préciser.

Mr. Guénette: There may be clarifications of this kind to be made, senator, but it also sends a strange message. It's as if a non-unionized company doesn't do its job properly, doesn't have skilled workers and doesn't pay its workers well, when in fact the opposite is true.

Senator Hébert: I understand.

Mr. Guénette: We really need to readjust our approach as quickly as possible.

Senator Hébert: I understand.

I would like to come back to the issue of paperwork. This is an issue that the CFIB has been working on for several years. I was with you 15 years ago and we were already talking about it then. You do a lot of awareness-raising on this issue.

We recently discussed the issue of sandboxes, which is also addressed in the budget bill. At the same time, it is said that there are currently around 3,000 regulations that are either obsolete, in need of revision or unnecessary. What is preventing us from doing a major clean-up of all these regulations and the duplication of paperwork and forms?

Mr. Guénette: I think there are several ways to answer your question, senator.

First, there needs to be much more transparency. Canadians and legislators need to know how many regulations and laws there are in Canada. It's all very opaque.

Second, it really needs to become a priority, not only to know how many there are, but how we can actually reduce them. This could be a regulatory budget. The government essentially does two things: it taxes and it regulates. From a taxation perspective, we have a budget every year. From a regulatory perspective, we could also have a regulatory budget every year, set targets and measure them to see if we have been able to achieve them.

For example, we want the government to adopt a two-for-one approach: setting clear targets and evaluating those targets. Have we achieved the targets year after year? If we haven't, we put the necessary mechanisms in place to achieve them.

There is a lot of talk about regulation, but little action. I think it's time to walk the talk.

Senator Dalphond: I will begin with a topic that is of particular interest to the president and myself: carbon pricing rebates for SMEs.

M. Guénette : Il y a peut-être des précisions de ce genre à apporter, madame la sénatrice, mais c'est aussi un drôle de message que l'on envoie. C'est comme si une entreprise non syndiquée ne faisait pas bien le travail, n'avait pas de travailleurs compétents et ne payait pas bien ses travailleurs, alors que c'est tout le contraire.

La sénatrice Hébert : Je comprends.

M. Guénette : Il faut vraiment réajuster le tir le plus rapidement possible.

La sénatrice Hébert : Je comprends.

Je voudrais revenir sur la paperasse. C'est un dossier que la FCEI porte depuis plusieurs années. J'étais avec vous il y a 15 ans et on en parlait déjà. Vous avez beaucoup d'activités de sensibilisation à ce sujet.

On a parlé récemment — et on le voit aussi dans le projet de loi budgétaire — de la question relative aux bacs à sable. On dit dans la même foulée qu'il y a environ 3 000 règlements à l'heure actuelle qui sont soit désuets, soit à réviser, soit inutiles. Qu'est-ce qui fait en sorte qu'on n'est pas en mesure de faire un grand ménage dans toute cette réglementation et ce dédoublement de paperasserie et de formulaires?

M. Guénette : Je pense qu'il y a plusieurs façons de répondre à votre question, madame la sénatrice.

D'abord, il faut beaucoup plus de transparence. Il faut que les Canadiens et les législateurs sachent combien il y a de règlements et de lois au Canada. C'est très opaque, tout cela.

Ensuite, cela doit vraiment devenir une priorité, non seulement de savoir combien il y en a, mais comment on peut vraiment les réduire. Cela peut être un budget réglementaire. Le gouvernement fait essentiellement deux choses : il taxe et il réglemente. Du point de vue de la fiscalité, on a un budget chaque année. Du point de vue de la réglementation, on pourrait aussi avoir un budget réglementaire chaque année, se fixer des objectifs et les mesurer pour voir si on a pu les réaliser.

Par exemple, on souhaite que le gouvernement adopte l'approche du deux pour un : que l'on mette de l'avant des objectifs clairs et que l'on évalue ces objectifs. Est-ce qu'on a atteint les objectifs année après année? Si on ne les a pas atteints, on met en place les mécanismes nécessaires pour les atteindre.

Il y a beaucoup de conversations qui se déroulent autour de la réglementation et il y a peu d'action. Je pense qu'il est temps que « les bottines suivent les babines ».

Le sénateur Dalphond : Je vais commencer par un sujet qui intéresse le président et moi tout particulièrement : le remboursement de la tarification sur le carbone pour les PME.

You explained the part that applied before 2024 and the \$600 million in 2025. I asked the Department of Finance about this and we were told that it represented approximately \$230 million in tax refunds, i.e., the portion that had been taxable and became non-taxable. Do you know if businesses will have to pay interest on these refunds to Revenue Canada?

Ms. Santini: We were not advised as to whether we had to pay interest, no.

Senator Dalphond: We have learned that the tech giants, to whom the tax no longer applies, are being reimbursed with interest. This is perhaps something you should look into to ensure equality for all.

My second question is for you, Ms. Mathews.

[English]

Ms. Mathews, you recently wrote for Mackenzie that the year 2025 had a record-breaking growth for exchange-traded funds in Canada. It says that Canada's ETF industry continues this remarkable expansion this year. Canadian-listed ETFs will do more than \$108 billion in net influx by the end of November, well surpassing 2024 for a year record. Do we have a crisis with ETFs or are we very uncompetitive?

Ms. Mathews: It's a great call out. Thank you for the quote.

The ETF industry has definitely seen record inflows. This is the first time in 35 years that we have seen this much inflow. Let's put that into context. Our mutual fund industry in Canada for many reasons has continued to be in net redemptions. Part of the flow is being captured by Canadian-listed ETFs, but part of that is going down to the U.S. The U.S. this year has already set a record of \$1.4 trillion of net flows into U.S.-listed ETFs. That's total. From a Canadian investor, it's about 30 cents of every dollar that continues to go down south. So while in absolute-dollar terms, the Canadian EFT industry has brought a lot of flow, it's a very small portion compared to the slippage that we are seeing and will continue to see grow.

Now, keep in mind, those are dollars that are supported by jobs here in Canada. Those are revenues for the government. Those are taxes for the government. Those are fees for our regulators. Those are fees for our exchanges, our custodians. It's not just the asset manager that is benefiting in any way. There is an entire ecosystem, and that is a \$2.5-trillion investment fund industry here in Canada that ETFs are a part of, and the fastest-growing part.

Vous avez expliqué la partie précédant l'année 2024 et les 600 millions de dollars de 2025. J'ai posé la question au ministère des Finances et on nous a dit que cela représentait environ 230 millions de dollars en remboursement d'impôt, soit la partie qui avait été taxable et qui est devenue non taxable. Est-ce que vous savez si on devra payer de l'intérêt sur ces remboursements à Revenu Canada?

Mme Santini : On ne nous a pas avisés s'il fallait payer de l'intérêt, non.

Le sénateur Dalphond : On a appris que les géants de la technologie, auxquels la taxe ne s'applique plus, étaient remboursés avec intérêt. C'est peut-être quelque chose que vous devriez suivre pour qu'il y ait de l'égalité pour tout le monde.

Ma deuxième question s'adresse à vous, madame Mathews.

[Traduction]

Madame Mathews, vous avez écrit récemment pour Mackenzie qu'en 2025, les fonds négociés en bourse ont connu une croissance sans précédent au Canada et que la progression remarquable du secteur canadien des FNB se poursuivra cette année. En effet, d'ici à la fin de novembre, les FNB canadiens auront accumulé 108 milliards de dollars en entrées nettes, dépassant de beaucoup le record annuel précédent, établi en 2024. Le Canada fait-il face à une crise des FNB ou est-il très peu concurrentiel?

Mme Mathews : Je vous remercie de parler de cet article et de reprendre mes mots.

Effectivement, le secteur des FNB a enregistré des entrées record. C'est la première fois en 35 ans qu'on voit des entrées aussi importantes, mais il faut replacer ce fait dans son contexte. Pour maintes raisons, le secteur canadien des fonds communs de placement continue de faire l'objet de rachats nets. Une partie des flux se retrouve dans les FNB canadiens, mais une autre partie va aux États-Unis. Cette année, les FNB américains ont déjà enregistré des entrées nettes record de 1,4 billion de dollars au total. Pour un investisseur canadien, sur chaque dollar, environ 30 cents vont aux États-Unis. Ainsi, bien qu'en dollars absolus, le secteur canadien des FNB a généré des flux importants, cela ne représente qu'une très petite portion du glissement qu'on observe et qui continuera de progresser.

Maintenant, il ne faut pas oublier que ces dollars sont soutenus par des emplois au Canada. Ils représentent des revenus et des impôts versés au gouvernement, ainsi que des frais payés aux organismes de réglementation, aux bourses et aux dépositaires canadiens. Le gestionnaire de l'actif n'est pas le seul à en tirer profit. Il y a tout un écosystème, à savoir le secteur canadien des fonds d'investissement, dont la valeur s'élève à 2,5 billions de dollars. Les FNB sont la partie de ce secteur qui croît le plus rapidement.

Senator Dalphond: Your colleague referred to many things that could be done to make us more competitive with the U.S. market, but what would be the important element? If we have to recommend something in our report, what should we push for?

Ms. Mathews: The allocation-to-redeemer issue that we have highlighted, which is the tax change that was made, was a sweeping change with not a lot of thought to the repercussions from it. We would invite an open dialogue again with Finance and CRA to say, can we get to a better formula that can ensure that Canadian investors are treated fairly?

Senator Dalphond: Thank you.

Senator MacAdam: For my first question, I will get both organizations to answer. We have heard from various witnesses that there is a need for a comprehensive tax review in this country. It's been decades since our tax system had been studied in a comprehensive way. It was mentioned that it obviously could take some time, but it's important to get started. Some witnesses mentioned that maybe the corporate would be the best place to start.

I want to get your thoughts on that. Do you feel there is a need for a comprehensive review of the tax system?

Ms. Mathews: I will speak to the average investor again. Our tax regime as it relates to investment funds in this country is for mutual funds. Exchange traded funds, while they've been around for 35 years, are governed in much the same way as mutual funds, which in some ways make sense but, in many ways, it does not. This is where we do invite more of the dialogue to the fastest growing portion of investment funds here to say, if the average investor in Canada is now actively selecting ETFs over mutual funds, does our tax regime actually consider that in a more meaningful way? We don't believe that that is the case today.

Mr. Guénette: Our tax system in Canada is very complex. If there were a review and conversation about our tax system and how to make it work better for businesses, we would certainly be happy to participate in such conversation; that's for sure.

Senator MacAdam: Have you advocated for that at any time?

Mr. Guénette: We often talk about the need to have simplicity in our tax system. Many small-business owners find it quite difficult at year-end to fill out their forms and so on. We hope that eventually we could have a conversation on how to make it simpler, easier to understand.

Le sénateur Dalphond : Votre collègue a évoqué de nombreuses mesures qui pourraient être prises pour mieux soutenir la concurrence sur le marché américain, mais quel est l'élément le plus important? Si notre rapport doit comprendre des recommandations, quelle mesure devrions-nous préconiser?

Mme Mathews : Nous avons soulevé l'enjeu de l'attribution aux bénéficiaires lors du rachat. Il s'agit du changement fiscal important qui a été apporté sans qu'on réfléchisse mûrement à ses répercussions. Nous demandons de rouvrir le dialogue avec le ministère des Finances et l'ARC dans le but de tenter de trouver une meilleure formule pour assurer le traitement équitable des investisseurs canadiens.

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam : Ma première question s'adresse aux deux organisations. Divers témoins nous ont dit qu'un examen exhaustif du régime fiscal canadien s'imposait. Notre régime fiscal n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi depuis des décennies. On a dit que le processus serait sans doute long, mais qu'il fallait l'enclencher. Certains témoins ont mentionné que le mieux serait de commencer par les sociétés.

J'aimerais avoir votre avis. Selon vous, un examen exhaustif du régime fiscal s'impose-t-il?

Mme Mathews : Je vais parler encore une fois de l'investisseur moyen. Sur le plan des fonds d'investissement, le régime fiscal canadien est axé sur les fonds communs de placement. Bien que les fonds négociés en bourse existent depuis 35 ans, ils sont gérés de la même façon que les fonds communs de placement. À certains égards, c'est logique, mais à bien d'autres égards, ce ne l'est pas. C'est à ce sujet que nous sommes d'avis qu'il faut avoir une discussion sur la partie du secteur des fonds d'investissement qui croît le plus rapidement. Il faut se demander si le régime fiscal canadien est bien adapté à la réalité que désormais, l'investisseur moyen choisit délibérément les FNB plutôt que les fonds communs de placement. D'après nous, aujourd'hui, la réponse est non.

M. Guénette : Le régime fiscal canadien est très complexe. S'il faisait l'objet d'un examen et s'il y avait une discussion sur les moyens de l'améliorer afin qu'il fonctionne mieux pour les entreprises, nous serions certainement ravis d'y participer.

La sénatrice MacAdam : Avez-vous déjà demandé que ce soit fait?

M. Guénette : On parle souvent de la nécessité de simplifier notre régime fiscal. Bon nombre de propriétaires de petites entreprises ont beaucoup de difficulté à remplir les formulaires et à effectuer d'autres tâches du genre à la fin de l'année. Nous espérons pouvoir tenir une conversation sur les façons de simplifier le régime et de le rendre plus facile à comprendre.

We have, among our membership tax practitioners who help businesses fill out their taxes. They, themselves, say it is quite complex. I believe we would go in the right direction by having a conversation on how to make sure it is easier and simpler.

Senator MacAdam: I had a number of other questions but they were already asked. Thank you.

Senator Kingston: I was intrigued by your recommendation number 2, that the government create a tax-advantaged savings account, a Maple Investment TFSA, for Canadian investments, including Canadian-listed ETFs. When you speak about the average Canadian, most Canadians who can save money do use that very simple, very accessible tool. Could you tell me a little bit more about how you see that happening?

Ms. Mathews: Thank you for the question, senator. We believe that it is ironic as we continue to look at registered plans in Canada, registered accounts in Canada, that the average taxpayer is in many ways subsidizing an investor when they choose to take their savings to a foreign fiduciary. I want to be clear on the association's position. We are not advocating for a foreign content limitation. We are solely focused on foreign fiduciaries populating registered accounts that are essentially subsidized by the average taxpayer.

We believe that creating an opportunity that further incents the buying of any kind of stock, wherever it is in the world, or if you're going to go with a fiduciary managing your assets, that it be a Canadian-regulated fiduciary, that there is oversight provided by our regulators and that those funds stay in this country through that fiduciary. We believe that additional incentives for savings could drive more of the flow back up north from U.S.-listed ETFs in registered accounts today.

Senator Kingston: Thank you. The next question is for the Canadian Federation of Independent Business. I'm wondering about your sixth recommendation, to increase the Canadian Pension Plan exemption amount. What is the thinking behind that, right back to why is it \$3,500 as of 1997, and why have you picked the amount that you have now?

I assume that taxpayer or the employee is saving money by not having to pay into that increased amount, but tell me about it.

Ms. Santini: Absolutely. Many of our members really appreciate and value their older, more experienced workers. We

Parmi nos membres, nous avons des fiscalistes qui aident les entreprises à faire leurs déclarations de revenus. Ils disent eux-mêmes que c'est un processus assez complexe. Je crois qu'il serait bon d'avoir une conversation sur les façons de rendre tout cela plus facile et plus simple.

La sénatrice MacAdam : J'avais d'autres questions, mais elles ont déjà été posées. Merci.

La sénatrice Kingston : Votre deuxième recommandation a piqué ma curiosité. Vous recommandez que le gouvernement crée un compte d'épargne fiscalisé, un CELI « feuille d'érable », pour les investissements canadiens, y compris les fonds négociés en bourse canadiens. En règle générale, le Canadien moyen utilise cet outil d'épargne très simple et très accessible. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont vous souhaiteriez que cela se concrétise?

Mme Mathews : Je vous remercie de la question, sénatrice. En ce qui a trait aux régimes et aux comptes enregistrés au Canada, nous trouvons ironique que le contribuable moyen subventionne à bien des égards un investisseur lorsqu'il choisit de transférer ses économies à un fiduciaire étranger. Je veux être clair sur la position de notre association. Nous ne préconisons pas de limiter le contenu étranger. Nous nous concentrons uniquement sur les fiduciaires étrangers qui peuplent des comptes enregistrés qui sont subventionnés par le contribuable moyen.

Nous croyons qu'il faut créer l'occasion d'encourager davantage l'achat de tout type d'actions, où qu'elles se trouvent dans le monde, ou si vous optez pour une gestion fiduciaire de vos actifs, que ce soit un fiduciaire réglementé par le Canada, que nos organismes de réglementation exercent une surveillance et que ces fonds restent au pays par l'entremise de ce fiduciaire. Nous croyons que des incitatifs supplémentaires à l'épargne pourraient accroître la circulation vers le nord à partir de fonds négociés en bourse américains jusque dans les comptes enregistrés.

La sénatrice Kingston : Merci. Ma prochaine question s'adresse aux représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. J'aimerais que vous nous parliez de votre sixième recommandation qui vise à accroître le montant de l'exemption du Régime de pensions du Canada. Quelle est la réflexion derrière cette recommandation? Pourquoi ce montant était-il de 3 500 \$ en 1997 et pourquoi avez-vous choisi le montant que vous proposez maintenant?

Je suppose que les contribuables ou les employés économisent de l'argent s'ils n'ont pas à faire cette cotisation, mais parlez-nous-en davantage.

Mme Santini : Absolument. Bon nombre de nos membres aiment beaucoup leurs travailleurs plus âgés et plus

started developing certain recommendations to try to create a tax system that would incentivize keeping them. This is where this recommendation came from.

Once retired or even going into retirement, we looked into the CPP and saw that they must pay contributions for any amounts from \$3,500 up to the yearly maximum pensionable earnings, but the \$3,500 bottom line hadn't changed from 1997. Prior to 1997, it was 10% of their yearly maximum payable amount. They decoupled it, but had it had been increased or indexed, you would either take the average wage — or if you bring it to the consumer price index, it would be anywhere from between \$6,000 or \$7,100 right now.

You could earn more because the minimum wages have gone up. But if you work as much, you actually work a lot fewer hours, and you get to that ceiling. Allowing individuals to work just as many hours as they used to back in 1997 without paying CPP is what we are encouraging government to consider.

There is a tradeoff. It means they wouldn't be paying into the CPP plan until much later. If the concern is about youth saving for their retirement, at least try it for the post-retirement benefit. The older workers are already getting a retirement benefit. Allow them to keep more of their earnings up front, and only have that CPP post-retirement benefit start being payable when it is at 10% of their yearly maximum pensionable earnings amount.

Senator Kingston: Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Several of my questions have already been answered, but I have one for Mr. Yufest and Ms. Mathews.

In your pre-budget brief, you talk about creating a Maple Leaf TFSA, a kind of “maple leaf” savings fund that would promote Canadian products. Could you elaborate on this concept, which you see as a savings tool and which, I imagine, would be used to invest in Canadian companies? What would be the impact of this savings tool?

[*English*]

Ms. Mathews: Thank you for the question. It would need some form of incentive over existing registered accounts. There has to be some reason why an investor would say, “This account is what I'm going to focus on first in terms of registered savings.” That could be in the form of room potentially moving from the existing TFSA, to a “Maple TFSA” where, again, that further incentive could be driven to purchasing Canadian-listed ETFs or Canadian investment funds.

expérimentés. Nous avons commencé à formuler certaines recommandations pour tenter de créer un régime fiscal qui encouragerait leur maintien en poste. C'est de là que vient cette recommandation.

Nous avons constaté que lorsque ces employés sont retraités ou dès qu'ils partent à la retraite, ils doivent verser des cotisations pour tous les montants allant de 3 500 \$ au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension, mais le montant de base n'avait pas changé depuis 1997. Avant 1997, c'était 10 % de la somme maximale payable annuellement. Ce montant a été découplé, mais si on l'avait augmenté ou indexé, on aurait pris le salaire moyen... ou, si on le ramenait à l'indice des prix à la consommation, il se situerait entre 6 000 \$ et 7 100 \$ à l'heure actuelle.

Vous pourriez gagner plus parce que le salaire minimum a augmenté. Mais si vous travaillez autant, vous faites beaucoup moins d'heures avant d'atteindre ce plafond. Nous encourageons le gouvernement à envisager de permettre aux gens de travailler autant d'heures qu'ils le faisaient en 1997 sans cotiser au RPC.

C'est un compromis. Cela signifie qu'ils cotiseront au RPC beaucoup plus tard. Si l'on se préoccupe de la capacité des jeunes à économiser pour leur retraite, on pourrait à tout le moins tenter le coup pour la prestation après-retraite. Les travailleurs les plus âgés reçoivent déjà une prestation de retraite. On pourrait leur permettre de garder une plus grande part de leurs revenus au départ et faire commencer les cotisations à la prestation après-retraite du RPC à partir de 10 % du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

La sénatrice Kingston : Merci.

[*Français*]

Le président : On a déjà répondu à plusieurs de mes questions, mais j'en aurais une pour M. Yufest et Mme Mathews.

Dans votre mémoire prébudgétaire, vous parlez de la création d'un CELI Maple Leaf, une espèce de fonds d'épargne « feuille d'érable » où l'on favoriserait les produits canadiens. Pourriez-vous donner des précisions sur ce concept que vous voyez comme un outil d'épargne et qui, j'imagine, servirait à investir dans des entreprises canadiennes? Quel serait l'impact de cet outil d'épargne?

[*Traduction*]

Mme Mathews : Je vous remercie pour votre question. Il faudrait une mesure qui inciterait les gens à placer leur argent là plutôt que dans d'autres comptes enregistrés. Il faut qu'il y ait une raison pour laquelle un investisseur décide d'y investir en premier. On pourrait donc passer du CELI actuel à un CELI « feuille d'érable » et inciter les gens à acheter des fonds négociés en bourse canadiens ou des fonds d'investissement canadiens.

The Chair: Thank you.

Senator Marshall: Again, this is for Ms. Mathews or Mr. Yufest. Has your budget submission been sent in? I don't recall seeing it. That is my first question. My second question is, have you ever appeared before a committee of the House of Commons? So those two questions.

Mr. Yufest: I can tell you that we did submit it as part of the pre-budget cycle over the summer, and we submitted it to the Finance Committee as well. I am happy to send you the link afterwards. It is publicly available.

Senator Marshall: I would appreciate that.

Mr. Yufest: Sure. Happy to do that.

With regard to appearing in front of a parliamentary committee, no, I have not.

Ms. Mathews: We have not.

Senator Marshall: Okay. I would certainly appreciate that link. I am very interested because you have indicated that you approached the heads of several government departments, and it seems like you are not — I guess not only are you not getting anywhere, but I wasn't aware of the issues that you've raised. They are different than the Canadian Federation of Independent Business. So I would be very interested in following up on that. Yes, if you could send me that information, that would be very much appreciated.

Mr. Yufest: Happy to.

Ms. Mathews: We are making headway with the CRA and Finance, I would like to hope. They are willing and able to come to the table and have shown some engagement in our constructive discussion.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator Cardozo: I just wanted to further the question that Senator Ross asked you. She followed my question and then raised another issue, which is immigration. To what extent are small businesses okay with the cuts in immigration, both permanent and temporary? The point that is often made is that Canada needs to cut immigration because young people are unemployed, and lots of people are unemployed, and we should give Canadians the first opportunity. What are your thoughts on those issues?

Ms. Santini: So, clearly, small business owners are very much aware and sensitive to the current public perception around immigration. They understand that immigration programs probably do need to be tightened and realigned with the

Le président : Merci.

La sénatrice Marshall : Ma question s'adresse encore une fois à Mme Mathews ou à M. Yufest. Est-ce que vous avez transmis votre présentation budgétaire? Je ne me souviens pas l'avoir vue. C'est ma première question. Ma deuxième question est la suivante : avez-vous déjà témoigné devant un comité de la Chambre des communes? Ce sont mes deux questions.

M. Yufest : Nous avons transmis notre présentation budgétaire dans le cadre du cycle prébudgétaire au cours de l'été, et nous l'avons aussi transmise au Comité des finances. Je peux vous transmettre le lien après la réunion avec plaisir. Il est accessible au public.

La sénatrice Marshall : Je vous en serais reconnaissante.

M. Yufest : Bien sûr. Je le ferai avec plaisir.

En ce qui a trait à notre comparution devant un comité parlementaire, non, je n'ai pas témoigné auparavant.

Mme Mathews : Nous ne l'avons pas fait.

La sénatrice Marshall : D'accord. J'aimerais recevoir ce lien. Cela m'intéresse beaucoup parce que vous avez fait valoir que vous aviez approché les dirigeants de plusieurs ministères et il semble que vous ne... Non seulement vous n'arrivez pas à avancer, mais je n'étais pas au courant des enjeux que vous avez soulevés. Ce ne sont pas les mêmes que ceux évoqués par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. J'aimerais beaucoup faire un suivi à cet égard. Si vous pouviez me transmettre l'information, je vous en serais très reconnaissante.

M. Yufest : Avec plaisir.

Mme Mathews : Nous faisons des progrès avec l'ARC et le ministère des Finances, du moins je l'espère. Ils sont prêts à s'asseoir à la table et à s'engager dans une discussion constructive.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

Le sénateur Cardozo : Je voulais approfondir la question posée par la sénatrice Ross. Pour faire suite à ma question, elle a abordé le sujet de l'immigration. Dans quelle mesure les petites entreprises acceptent-elles les compressions qui ont été faites en matière d'immigration, tant temporaire que permanente? On fait souvent valoir au Canada qu'il faut réduire les taux d'immigration parce que les jeunes d'ici n'ont pas d'emploi, que bon nombre d'autres Canadiens n'ont pas d'emploi, et qu'il faudrait leur donner l'occasion de travailler en premier. Que pensez-vous de ces questions?

Mme Santini : Les propriétaires de petites entreprises sont très conscients à la perception actuelle du public en matière d'immigration, et ils y sont sensibles. Ils comprennent que les programmes d'immigration doivent probablement être resserrés

country's key economic priorities. That being said, what they would like the government to consider as a key priority is making sure immigration is more closely aligned with local labour market needs. The realities of Montreal may not necessarily be the same as Boisbriand in Quebec, for example. They are all grouped up in the same census metropolitan area. But the North Shore has an unemployment rate around 4.6%, whereas Montreal is a lot more elevated, but those from Montreal aren't necessarily willing to travel to the North Shore for available jobs. So not creating blanket policies and being more sensitive to the realities that employers may face in specific regions, particularly more small or rural communities that can be captured in census metropolitan areas.

Looking at permanent immigration policy and trying to use those policies to help keep existing workers in Canada, but also looking at — not completely closing the tap off the Temporary Foreign Worker Program because many are there to deliver services Canadians very much need and that businesses wouldn't be able to offer without these workers.

Senator Cardozo: What is the situation in the big cities in terms of immigrants and temporary foreign workers?

Ms. Santini: Absolutely. In big cities, we do see there are still some concerns in specific subsectors and for specific shifts that Canadians have not traditionally demonstrated huge interest for. That being said, when it comes to the Temporary Foreign Worker Program, employers still have to go through the Labour Market Impact Assessment, or LMIA process, and there is value in that. Let it do its job. Make the employer demonstrate that they have done everything that they could to recruit locally. They have not been successful in doing so. And once they have demonstrated this, also that — without filling this position, there would be a negative impact. That's what we hear from our members is if they don't have enough individuals to staff certain shifts, they are not open during those shifts or reducing their production. So provide them the opportunity to make the case, and if they made it, great, but making the case doesn't guarantee a positive net assessment. It doesn't guarantee that the department will find that this foreign worker will have a positive impact on the Canadian economy, which is what the LMIA process is supposed to do.

Senator Cardozo: I hear many employers who have had a temporary foreign worker and really need that person to continue but their visa is up and they have to leave, and they're not going to have anybody and have to go through the process all over again. Is that a common concern?

et mieux correspondre aux principales priorités économiques du pays. Cela dit, à titre de priorité clé, ils souhaiteraient que le gouvernement veille à ce que l'immigration soit plus étroitement harmonisée aux besoins du marché du travail local. Les réalités de Montréal ne sont pas nécessairement les mêmes que celles de Boisbriand, par exemple. Ces villes sont regroupées dans la même région métropolitaine de recensement. Or, sur la rive nord, le taux de chômage se situe autour de 4,6 %, alors qu'à Montréal, il est beaucoup plus élevé, mais les gens de Montréal ne sont pas nécessairement prêts à se rendre sur la rive nord pour occuper les emplois disponibles. Il faut donc éviter les politiques générales et être plus sensibles aux réalités auxquelles les employeurs peuvent faire face dans des régions précises, en particulier dans les petites collectivités ou les collectivités rurales qui peuvent être prises en compte dans les régions métropolitaines de recensement.

Si l'on examine la politique d'immigration permanente et que l'on tente d'utiliser ces politiques pour aider à garder les travailleurs existants au Canada, mais aussi... Il ne faut pas fermer complètement le Programme des travailleurs étrangers temporaires parce que beaucoup sont là pour fournir des services dont les Canadiens ont grandement besoin et que les entreprises ne seraient pas en mesure d'offrir sans eux.

Le sénateur Cardozo : Quelle est la situation dans les grandes villes en ce qui a trait aux immigrants et aux travailleurs étrangers temporaires?

Mme Santini : Dans les grandes villes, nous constatons qu'il y a encore des préoccupations dans certains sous-secteurs et pour des quarts de travail précis pour lesquels les Canadiens n'ont traditionnellement pas manifesté un grand intérêt. Cela dit, en ce qui concerne le Programme des travailleurs étrangers temporaires, les employeurs doivent quand même passer par le processus d'étude d'impact sur le marché du travail, ou EIMT, qui a une certaine valeur. Laissons-le faire son travail. Exigeons de l'employeur qu'il démontre qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour recruter localement et qu'il n'a pas réussi à le faire. Une fois qu'il aura démontré cela et que... Si on ne pourvoit pas ce poste, il y aura des conséquences négatives. C'est ce que nous disent nos membres : s'ils n'ont pas assez de personnel pour certains quarts de travail, ils ne sont pas ouverts ou ils doivent réduire leur production. Il faut donc leur donner l'occasion de faire valoir leurs arguments, et s'ils réussissent, c'est tant mieux, mais cela ne garantit pas une évaluation nette favorable. Cela ne garantit pas que le ministère jugera que ce travailleur étranger aura une incidence positive sur l'économie canadienne, ce que le processus d'EIMT est censé faire.

Le sénateur Cardozo : J'entends de nombreux employeurs me parler des travailleurs étrangers temporaires dont ils ont besoin au sein de leurs entreprises, mais lorsque leur visa expire, ils doivent quitter le pays. Ainsi, ces employeurs n'ont plus personne et doivent recommencer le processus. Est-ce une préoccupation commune?

Ms. Santini: We are hearing similar concerns where, because of the refusal-to-process policy that is in place in their community or because of the cap, employers can't retain the workers whom they have already spent a lot of money and a lot of time training and who is now fully operational. When it comes up for renewal — and a lot of them will come up for renewal in early 2026 — chances are they won't be able to retain that foreign worker.

Ninety per cent of our members who — of small business owners who have turned to the Temporary Foreign Worker Program to fill persisting needs state that they are concerned they won't be able to retain those workers, and just as many don't think that there is local labour available.

We will be facing issues in the new year as this plays out where some business owners will be making tough choices, potentially reducing shifts and hours of operations, delaying delivery on certain contracts or cancelling certain services.

Mr. Guénette: If I could add briefly, one recommendation that we are making in that context is to put in place a grandfather clause so that the businesses who already have their workers in their business don't lose them so that they can keep them. We would hope that the government would introduce such a clause.

[*Translation*]

The Chair: Many thanks to the witnesses; that concludes our panel for this evening. Thank you very much to the witnesses, your participation has been greatly appreciated. We wish you a happy holiday season.

(The committee continued in camera.)

Mme Santini : Nous entendons des préoccupations semblables. En raison de la politique de refus de traiter qui est en place dans certaines collectivités ou en raison du plafond, les employeurs ne peuvent pas garder les travailleurs alors qu'ils leur ont consacré beaucoup d'argent et qu'ils ont consacré beaucoup de temps à les former, et qu'ils sont maintenant pleinement fonctionnels. Au moment du renouvellement — et beaucoup de permis devront être renouvelés au début de 2026 —, il y a de fortes chances qu'ils ne soient pas en mesure de garder ce travailleur étranger.

Quatre-vingt-dix pour cent de nos membres — des propriétaires de petites entreprises qui se sont tournés vers le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour combler des besoins persistants — disent craindre de ne pas pouvoir garder ces travailleurs, et tout autant pensent qu'il n'y a pas de main-d'œuvre locale disponible.

Nous ferons face à des problèmes au cours de la nouvelle année, car certains propriétaires d'entreprises devront faire des choix difficiles, notamment en réduisant les quarts de travail et les heures d'exploitation, ce qui retardera la livraison de certains contrats ou en entraînera l'annulation de certains services.

M. Guénette : J'ajouterais rapidement, si vous me le permettez, que dans ce contexte, nous avons recommandé de mettre en place une clause de droits acquis afin que les entreprises qui emploient déjà de tels travailleurs ne les perdent pas. Nous espérons que le gouvernement mettra en œuvre une telle clause.

[*Français*]

Le président : Merci beaucoup aux témoins; cela conclut notre groupe de ce soir. Merci beaucoup aux témoins, votre participation a été extrêmement appréciée. Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes.

(La séance se poursuit à huis clos.)